

Comité Directeur

Réunion du vendredi 26 avril 2024 à la Fédération Française de Basket Ball

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président de séance
Mmes Françoise AMIAUD, Brigitte DESBOIS, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD (en partie),
Magali FERRIER, Carole FORCE, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER, Frédérique
PRUD'HOMME et Claudine ZENTAR.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Patrick
COLLETTE, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Mickaël
LEBRETON, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Arnaud
PETITBOULANGER, Alain SALMON, Mili SPAHIC et Luc VALETTE (le vendredi)

Invités : MM. Emmanuelle BRUGIERE (Président du Comité du Lot-et-Garonne), Jean-Pierre
BRUYERE (Président de la Ligue Sud – le vendredi), Michel CAGNON (Président du
Comité de Savoie), Jean-Jacques DESSAINT (Président de la Ligue Occitanie), Thierry
DUDIT (Président de la Ligue Ile-de-France), Pierre DUFAU (Président de la Ligue
Nouvelle-Aquitaine), Jean-Michel DUPONT (Président de la Ligue des Pays de la Loire),
Daniel HERBLINE (Président de la Ligue Normandie), Fawzi LARBI (Président de la
Commission des Techniciens), Anne LUCIANI (Présidente de la Ligue Corse), Christian
MISSER (Président de la Commission des Qualifications), Patrick PELLETIER-PUEL
(Président du Comité de la Haute-Vienne), Joël SCOMPARIN (Président de la Ligue Auvergne-
Rhône-Alpes) et Dominique TILLAY (Président de la Ligue Centre Val de Loire)

Représentant le Conseil d'Honneur : Mme Jacqueline PALIN
MM. Jean-Claude BOIS et Philippe LEGNAME

Excusés : M. Jean-Pierre SIUTAT, Président
Mmes Valérie ALLIO, Corinne CHASSAC et Nathalie LESDEMA
MM. Philippe AUSSEUR (Président de la LNB), Bernard DANNEL, Yannick OLIVIER, Damien
SIMONNET et Luc VALETTE (le samedi)

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Asta DUBOIS et Océane LAUNAY
MM. Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier
CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS.

N°	ANNEXES
01	2024-04-26 CD 0-COPIL AFA VFIN
02	2024-04-26 CD 1-HNC Modifications règlementaires HNC et point général VFIN
03	2024-04-26 CD 0 - Point RH VFIN
04	2024-04-26 CD 5-Présentation Pôle 5 tableau de bord VFIN
05	2024-04-26 CD 5-Labels Clubs Formateurs et Modifications règlementaires (Saison 2024-2025) VFIN
06	2024-04-26 CD Secrétariat Général VFIN

07	2024-04-26 CD 6-DAJI CF Agents sportifs VFIN
08	2024-04-26 CD Résultats de la consultation à distance de l'AGE VFIN
09	2024-04-26 CD 7-3x3-Point organisation tournoi à date VFIN
10	2024-04-26 CD 4-PCT-Document Délégation VFIN
11	2024-04-26 CD Présentation MAJ Règlement financier VFIN
12	2024-04-26 CD Dispositions financières VFIN
13	2024-04-26 CD Assureur fédéral VFIN
14	2024-04-26 CD Filiales VFIN
15	2024-04-26 CD Fonds de dotation - Composition du CA VFIN
16	2024-04-26 CD 6-DAJI Présentation VFIN
17	2024-04-26 CD 2-PFE Présentation VFIN

Présidence

1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER ouvre la séance et excuse Jean-Pierre SIUTAT, qui est à Athènes à la cérémonie de passation de la flamme olympique, également certains membres du comité directeur qui seront en pointillé à la réunion en raison des manifestations organisées en marge des Finales de Coupes de France et Philippe AUSSEUR actuellement à Belgrade pour le Final Four de la Basket Champion's League.

Il souhaite la bienvenue aux présidents des comités départementaux invités.

Il continue en saluant les très bons résultats du Basket français suite au Final Four de l'Euroligue Féminine disputé par Villeneuve d'Ascq en Turquie ; il souligne par ailleurs la Finale franco-française en Eurocup entre Paris Basketball et la JL Bourg, avec la victoire du Paris Basketball à qui le Comité Directeur adresse ses félicitations.

La FFBB a eu le plaisir de recevoir la semaine dernière Paoline EKAMBI à la FFBB pour le lancement de son livre « Ma Promesse en Héritage ».

2. Présidence

2.1. Point d'actualités

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur le dossier Skweek/L'Équipe.

Il continue sur un dossier relatif à une demande de la LNB d'unifier les championnats Espoirs, Betclit et Pro B à partir de la saison prochaine.

Paul MERLIOT intervient sur le projet de professionnalisation de l'arbitrage dont les principaux points sont les suivants :

- Instauration d'une somme mensuelle pour la préparation physique qui serait dégressive suivant les niveaux des arbitres : 1500 € pour le groupe A1, 750 € pour le groupe A2, et 250 € pour le groupe A3 ;
- Aide de l'arbitre dans ses tâches ;
- Embauche prévue d'un assistant vidéo (financée par la LNB) ;
- Augmentation des indemnités en fonction des compétitions.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que le Bureau Fédéral est favorable à ce projet, mais avant de le mettre en œuvre, souhaite que des études soient finalisées.

Il poursuit sur la demande d'aide au développement économique, faite par le Président de la République au Commissioner de la NBA lors du petit déjeuner organisé à l'Élysée en 2023 ; depuis, quelques avancées consistent à conclure un programme centré sur les jeunes potentiels. La FFBB, dont la DTN, reste vigilante

compte tenu de la probabilité de recrutement de jeunes potentiels étrangers au sein des centres de formation.

Concernant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), Jean-Pierre HUNCKLER informe qu'une procédure est en cours pour désigner les porte-drapeaux. La Fédération enverra ses candidatures d'ici le 8 mai.

2.2. Point AFA (Agence Française Anti-corruption)

Luc VALETTE présente le point de situation sur l'AFA (Annexe 1).

Il propose la mise en œuvre du dispositif de lanceur d'alerte, avec la priorité d'un objectif de déploiement au 1^{er} juillet 2024, après une consultation des différents acteurs pour le développement d'un outil de recueil d'alerte/plateforme.

Validation du Comité Directeur.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que suite à l'envoi des nouveaux statuts validés par la consultation à distance de l'AG, le Ministère des Sports a écrit à la Fédération en nous alertant sur le cas du président de la LNB, membre de droit et nous invite à changer ce texte pourtant préalablement validé. Des propositions seront faites au Bureau Fédéral.

2.3. Paris 2024

2.3.1. Billetterie

Max BRESOLIN fait un point de situation.

Des invitations ont été envoyées aux présidents de clubs, comités et ligues : 1 billet par club, 2 billets par comité et 2 par ligue régionale.

Concernant les membres du Comité Directeur et du Conseil d'Honneur, ils seront invités les 1^{er} et 2 août prochains pour assister à deux matchs des équipes de France 5x5 à Lille (féminin et masculin). Un mail sera envoyé prochainement par le Secrétariat Général avec les détails logistiques.

Les membres du Comité Directeur et du Conseil d'Honneur seront également invités à un quart de finale masculin à l'Accor Arena.

Billetterie populaire : offerte par l'Etat aux bénévoles du Basket français. Max BRESOLIN précise qu'à ce jour, la FFBB bénéficiera de 1245 duos de billets (1 bénévole et 1 personne de son choix), billets affectés à des sessions de 5x5. Chaque ligue régionale aura un volant de billets pour désigner des bénévoles (une trentaine environ), et un tirage au sort sera organisé pour l'affectation des billets restants.

Dès que les modalités de l'attribution de ces billets seront actées, une information sera diffusée.

Il ajoute également que les ligues et les comités ont la possibilité, jusqu'au 6 mai, d'acquérir des places (80 €, cat C) pour les 6 matchs de l'Equipe de France à Lille.

La FFBB a obtenu l'autorisation du COJOP (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques) d'attribuer une place supplémentaire payante destinée aux conjoints non licenciés ou proches d'un président de ligue ou comité. La demande peut être faite par mail à l'adresse suivante : billetteriejo@ffbb.com toujours jusqu'au 6 mai.

2.3.2. Club France

Le Comité Olympique offre à la FFBB 1000 entrées au Club France. Jean-Pierre HUNCKLER informe que les membres du Comité Directeur et du Conseil d'Honneur auront accès au Club France et pour voir un match de quart de finale.

Performance

3. Performance

3.1. Équipes de France

Jacques COMMERES donne quelques points d'information sur les équipes nationales :

- Équipes de France seniors 5x5 et 3x3

Période de validation des accréditations des joueuses et joueurs, dans des listes larges auprès du CNOSF, ainsi que dans l'organisation des préparations et de la logistique liée à la compétition des Jeux Olympiques proprement dite. La particularité des JO réside dans le fait que les encadrants et les athlètes doivent remplir des conditions d'accréditations strictes, notamment sur le plan de la reconnaissance des missions et métiers, avec tous les aspects d'honorabilité. Nul ne peut participer aux Jeux Olympiques (encadrant ou athlète) si sa présence sur la liste large n'est pas validée par le CNOSF en regard de multiples critères.

Un travail dense est fait sur tous les éléments logistiques entourant la bonne marche des préparations des équipes de France 5x5 et 3x3.

Une date importante à retenir, celle de la présélection des joueurs et joueuses du 5x5 pour la préparation aux J.O. : elle aura lieu le 16 mai dans les locaux de la BPCE à Paris.

L'Équipe de France Masculine sera en dehors du Village Olympique, leurs entraînements se dérouleront au CREPS de Wattignies, avec un engagement clean to clean, (espace nettoyé par un agent de sécurité) ; les autres nations vont quant à elles s'entraîner dans des salles déterminées par la FIBA et le COJOP.

- Équipes de France Jeunes 5x5 et 3x3
 - Une réunion de fonctionnement des équipes de France jeunes 5x5 et 3x3 en lien avec les services de la FFBB. Dans cette réunion, il a été abordé tout le volet de la réglementation avec un focus particulier sur la prévention de toutes les formes de violences et dérives possibles. Ce sujet est partagé en interne avec le service juridique de la FFBB et avec l'Agence Nationale du Sport et la Direction des Sports. On établit ainsi un vrai règlement intérieur du fonctionnement des équipes de France jeunes.
 - Un séminaire technique des coachs des équipes de France jeunes 5x5 a eu lieu à l'INSEP les 9 et 10 avril pour harmoniser l'expression du jeu en défense et en attaque et procéder à un tour d'horizon des effectifs. Cette base commune technique est déclinée à partir des axes techniques et pédagogiques mis en place par Vincent COLLET et Jean-Aimé TOUPANE dans nos équipes fanions. On évoque aussi dans ce type de séminaire le sujet de l'accompagnement relationnel et humain des joueuses et joueurs dans un réseau d'influence complexe dès les sélections U15.
 - Jacky COMMERES remercie la Commission Fédérale Médicale de lui permettre de faire un point d'information sur le fonctionnement général des équipes de France 5x5 et 3x3, lors de ses interventions pendant les journées médicales.
 - Une réunion sur le fonctionnement des équipes de France avec les futurs chefs de délégation sera organisée sous la houlette du Secrétaire Général au mois de mai.

- Pôle France

Les finales de l'ANGT (Tour final de l'Euroleague junior) se dérouleront du 23 au 26 mai à Berlin, aux côtés des rencontres du Final 4 de l'EuroLeague.

Il s'agit du premier événement mondial de basket-ball junior en club, qui mettra à nouveau en vedette huit équipes, dont quatre ont obtenu leur place lors des qualifications : U18 Real Madrid (ANGT Podgorica), FC Barcelone (ANGT Belgrade) et U18 ratiopharm Ulm (Dubai), U18 PFBB INSEP Paris (Paris). Les États-Unis participeront pour la première fois, avec un représentant de la Overtime Elite League.

- Équipe de France 3x3 masculine

Elle est partie en Corée pour se préparer et est actuellement au Japon, où elle continue à se préparer avant le premier TQO (Tournoi de Qualification Olympique) qui aura lieu à Utsunomiya (Japon) du 3 au 5 mai 2024. C'est le premier TQO auquel elle participe. Une seule place est en jeu (8 équipes engagées) et si nous ne sommes pas qualifiés à l'issue de ce Tournoi, il nous restera un dernier TQO à Debrecen (Hongrie) du 16 au 19 mai 2024 (16 équipes engagées).

Notre numéro un français, Franck SEGUÉLA, il ne sera pas présent sur le premier TQO pour raisons médicales.

- Équipe de France féminine 3x3

Elle a disputé son premier Women's Series à Springfield, et en a profité pour faire tous les stages de préparation avec les équipes américaines et canadiennes.

3.2. LNB

Jean-Pierre HUNCKLER informe de la démission de l'Assemblée Générale de la LNB de Yann BARBITCH dn raison de ses missions auprès de la FIBA.

Il propose qu'il ne soit remplacé qu'au moment du renouvellement du Comité Directeur FFBB en janvier 2025.

Validation du Comité Directeur.
--

Intervention d'Alain SALMON sur l'Assemblée Générale de la LNB qui s'est plutôt bien passée, les résolutions proposées ont toutes été votées à la majorité des votants.

4. Délégation Haut Niveau

4.1. Point général

Concernant la Ligue Féminine de Basket (LFB), une réunion s'est tenue en janvier avec les représentants de clubs, les joueuses, entraîneurs et syndicats pour se projeter sur les 4 prochaines années, avec les points sur lesquels on pourrait travailler pour améliorer l'attractivité de nos équipes et arrêter la fuite de nos joueuses vers d'autres championnats.

Carole FORCE souligne la différence qu'il y a entre la LF2 et la LFB, notamment au niveau de la masse salariale et du budget. Il a été décidé de travailler avec la LF2 pour la faire évoluer et rattraper cet écart.

Elle ajoute que l'année dernière, à la même époque, une rencontre avait été organisée avec les présidents des clubs de LF2, et il ressortait que ceux-ci avaient deux attentes : le passage à 14 clubs en LF2 et la labélisation de la LF2. Points sur lesquels un travail a été fait. Points qui seront soumis au vote en parallèle avec l'accord sectoriel qui a été signé par les syndicats des clubs de ligue féminine, joueuses et entraîneurs et qui concernent à la fois la LFB et la LF2.

Les clubs LFB/LF2 souhaitent le passage à 14 clubs pour la LFB. La FFBB est favorable mais pas dans l'immédiat pour ne pas creuser l'écart entre la LFB et la LF2 et maintenir la LFB à son niveau actuel, sachant que le passage à 14 clubs en LF2 sera effectif à partir de la saison 2025-2026.

4.2. LFB / LF2

Carole FORCE présente des propositions de modifications règlementaires suite aux incidences de l'accord sectoriel (voir l'annexe 2) :

– Concernant le nombre minimum de contrats homologués.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le nombre maximum de joueuses sous contrats par saison.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant les statuts des joueuses et entraîneurs.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le Joker Médical (pour LFB, LF2 et NM1).

Validation du Comité Directeur.

- Concernant les impacts sur l'autorisation à participer.

Validation du Comité Directeur.

– Concernant les invitations sur les matchs de LFB et LF2.

Validation du Comité Directeur.

4.2.1 LF2

Carole FORCE présente des propositions de modalités de passage à 14 clubs en LF2 pour la saison 2025-2026 (voir la suite de l'annexe 2) :

- 2 montées de NF1
- Sur les 2 descentes habituelles de LF2 :
 - L'équipe classée avant dernière (hors Pôle France) ne descend pas
 - L'équipe classée dernière (hors Pôle France) dispute un barrage contre celle de NF1 classée 3^{ème} au ranking fédéral ; formule du barrage : match aller dans le club de NF1 / match retour et belle dans le club de LF2.

Validation du Comité Directeur.

Carole FORCE soumet des perspectives d'évolution des critères d'accession d'une équipe de LF2 en LFB pour 2025-2026 (voir la suite de l'annexe 2) :

- Centre d'entraînement labellisé niveau 1 ou centre de formation agréé ;
- 1 salarié extra-sportif temps plein ;
- Panneautique LED (10 mètres minimum, 12 mètres recommandés).

Validation du Comité Directeur.

Sur le suivi médical pour la saison 2024-2025, proposition, dans le cadre de la professionnalisation de la LF2, de soumettre les dossiers médicaux des joueuses de LF2 à la COMED (voir la suite de l'annexe 2).

Validation du Comité Directeur.

4.2.2 LFB

Carole FORCE propose le principe d'un passage à 14 équipes en LFB sous conditions la saison N+1 après le passage à 14 clubs en LF2 et le principe d'un maintien du nombre maximum d'étrangères/européennes sur la feuille de marques de chaque équipe, quel que soit le nombre d'équipes en LFB (voir la suite de l'annexe 2).

Validation du Comité Directeur.

Elle propose que pour la saison 2024-2025, la formule sportive des phases finales LFB (Playoffs et Play-downs) soit la même que celle de la saison 2023-2024.

Validation du Comité Directeur.

Une proposition de modifications de l'annexe 1 du titre IX des Règlements Généraux FFBB sur les pénalités financières est présentée (voir la suite de l'annexe 2) :

- Une réorganisation de l'Annexe 1
- L'intégration de nouvelles pénalités financières
- La suppression de deux pénalités financières relatives à la Charte publicité LFB et à la Charte tenues de match LFB

Validation du Comité Directeur.

4.3. NM1

Alain SALMON adresse ses félicitations à l'équipe de Hyères-Toulon qui a gagné le championnat de NM1 et peut prétendre à l'accession en Pro B si elle remplit les conditions.

Il ajoute que les playoffs sont lancés, et qu'une réunion s'est tenue lundi dernier avec l'ensemble des présidents de NM1, au cours de laquelle une présentation de toutes les évolutions actées dans la saison notamment la nouvelle phase 2. Par ailleurs, la LNB a présenté le cahier des charges des clubs de PRO B et la CCG les chiffres de l'ensemble de la division aux clubs.

4.4. HNO (Haut Niveau des Officiels)

La Commission HNO a déterminé la liste des arbitres qui seront sur les playoffs de Betclik Elite et de Pro B, dont 18 arbitres en Betclik et 6 en Pro B. La préparation est programmée les 5 et 6 mai à Roissy.

Yohan ROSSO officie actuellement sur les Playoffs de la Basketball Champion's League (BCL) et Medhi DIFALLAH sur l'Euroleague.

Thierry BALESTRIERE proposera une date aux alentours du 17 juin pour un comité directeur à distance pour valider les listes HNO et CFO.

5. Direction Générale / Direction Technique

5.1. Point général

Alain CONTENSOUX fait un point sur le circuit professionnel 3x3 lancé cette année, qui avait pour objectif de préparer les équipes de France 3x3 pour les J.O. Ce lancement a été une vraie réussite. Il remercie Pascal GOUDAIL, Max BRESOLIN et les services qui ont œuvré ensemble sur ce circuit. Néanmoins, ils ont eu une petite alerte pendant l'organisation de ce circuit autour de l'arbitrage. Ils ont remarqué qu'il y a un écart qui se creuse entre les niveaux de pratique des joueurs, le niveau de compétition et les arbitres qui ont officié sur le circuit en comparaison avec les arbitres de la FIBA.

Autre information, la ministre des Sports a demandé aux DTN de présenter un projet de plan d'accueil des nouveaux licenciés dans les fédérations olympiques avant le 3 juin.

Jean-Pierre HUNCKLER ajoute que dans son courrier, la Ministre s'engage à intervenir auprès de l'Education Nationale pour ouvrir les salles de gymnase des collèges et lycées. Il rappelle les problématiques que la FFBB rencontre avec les clubs et le pourquoi du refus de nouveaux licenciés.

Jacques COMMERES fait un point d'actualités sur le projet de Championnat Espoirs de la LNB pour la saison 2024-2025. Ce projet consiste en une nouvelle compétition qui est une fusion des deux championnats espoirs existants, mélangeant les équipes U21 des 36 clubs de la LNB.

Voici la formule de compétition de ce futur championnat :

- Phase géographique (10 matchs)
- Phase de compétition par niveau en fonction du résultat
- Phase finale ponctuée par le Trophée du futur qui attribuera le titre de Champion de France Espoirs

Voici comme suit l'analyse de ce projet de la Direction Technique Nationale (DTN) :

- Dans le cheminement vers la haute performance, la Direction Technique Nationale considère que les divisions- référence sont la Betclic Elite et la LFB puis la Pro B et la LF2.
- La volonté de la DTN pour le prochain PPF (Projet de Performance Fédéral) est d'insister sur la qualité de l'encadrement à promouvoir dans les centres de formation et centres d'entraînement des clubs de ces 4 divisions.
- Concernant les compétitions de référence des centres de formation, la DTN souhaite porter un intérêt prioritaire vers les catégories Espoirs et U18.

La DTN est favorable à la proposition de la LNB.

Le débat au sein de la Direction Technique Nationale concerne surtout la 2ème phase : phase de compétition par niveau.

Les avis sont partagés au sein de la DTN entre les 4 groupes de 9 équipes amenant 16 matchs et les 3 groupes de 12 équipes conduisant à 22 matchs.

La tendance à retenir serait l'option 1 proposée par la LNB (4 groupes de 9 équipes) afin de ne pas empiler les matchs car, dans la catégorie espoirs, il convient de beaucoup s'entraîner qualitativement.

Jean-Pierre HUNCKLER propose que le Comité Directeur valide le process pour que le Bureau Fédéral puisse travailler sur le projet et que celui-ci soit validé lors de la réunion du 7 juin.

Process validé par le Comité Directeur qui donne quitus au Bureau Fédéral.

5.2. Point RH

Océane LAUNAY présente les départs et arrivées des salariés à la FFBB (Annexe 3).

Développement

6. Délégation Pratiques Fédérales

6.1. Point général – Tableau de bord

Alain SALMON présente le tableau de bord avec l'avancée des travaux des différentes Commissions (Annexe 4).

Frédérique PRUD'HOMME informe sur l'état d'avancement des différents travaux de la Commission Vivre Ensemble qui est plutôt satisfaisant.

Alain SALMON ajoute que sur la Commission 5x5, certains axes de travail sont en cours, d'autres réalisés notamment la réforme de la pyramide de compétitions.

Agnès FAUCHARD, concernant la Commission Jeunesse, fait un point sur les 2 heures supplémentaires de sport au collège. Réalisation des fiches pour mettre dans le « catal'offre » du Ministère pour que chaque directeur d'établissement choisisse son sport. Ces fiches seront envoyées aux ligues, comités et clubs la semaine prochaine.

Elle informe également de l'arrêt des plateformes OBC (Opération Basket Collège) et OBE (Opération Basket Ecole) qui ne servaient pas.

La fête nationale du MiniBasket a débuté.

L'application je Joue, j'Arbitre, je Participe fonctionne bien, sauf sur l'IOS mais cela sera résolu rapidement (voir l'annexe 4).

Une information importante sur les bracelets de fidélisation : lors du dernier Bureau Fédéral, il a été décidé d'arrêter l'opération, mais les bracelets sont toujours en vente à la boutique.

Le séminaire des Dirigeants du Mini-Basket s'est tenu le 27 mars dernier.

La dernière Semaine Olympique et Paralympique (8^{ème} édition) a eu lieu du 2 au 6 avril 2024, 61 tournois 3x3 ont été homologués, et le Basket y a été très présent dans les établissements.

Dates de la Draft à retenir : Draft du 3x3 à Marseille le 17 avril, la finale aura lieu le 19 juin.

Draft du 5x5 à Paris le 12 janvier, la finale aura lieu le 5 juin.

Finale Nationale du Challenge Benjamins(es) du 26 au 27 avril aux gymnases Tony PARKER à Charenton, toutes les ligues régionales sont représentées, y compris les Ultra Marins.

La phase de qualification du Challenge scolaire a lieu en ce moment, et la finale aura lieu du 11 au 13 juin.

La Commission Fédérale Jeunesse demande de mettre uniquement les catégories U9F, U9M, U11F, U11M et supprimer les termes « 5x5 » et « championnat » sur l'application FFBB (voir la suite de l'annexe 4), validé au dernier Bureau Fédéral.

Validation du principe par le Comité Directeur.

Frédérique PRUD'HOMME reprend la parole et fait un débrief des FFBB Hoops Cups qui ont eu lieu les 13 mars et 3 avril, retransmises sur 4 chaînes (voir la suite de l'annexe).

La deuxième édition des Finales du championnat de France NBA 2K aura lieu le 4 mai, rue de Rivoli (voir la suite de l'annexe).

Elle présente l'état d'avancée des différents labels Vivre Ensemble attribués avec le comparatif de l'année précédente (voir la suite de l'annexe 4).

Alain SALMON présente ensuite le programme des finales des Coupes de France et fait un point sur les championnats de France hors Haut-Niveau (voir la suite de l'annexe).

Un sondage est en cours auprès des structures pour connaître les clubs ayant des dettes envers la FFBB, les Ligues Régionales et les Comités Départementaux/Territoriaux. Ces clubs seront relancés courant mai afin de régulariser leur situation sous peine de ne pouvoir être engagés en championnat de France pour la saison 2024-2025.

Il rappelle que les clubs peuvent se porter candidats jusqu'au 13 mai avant midi pour les places réservées en Nationale 3 et devront envoyer leur dossier de candidature au plus tard le mercredi 15 mai 2024 à midi.

Il présente les Ligues Régionales qui passeront dès la saison 2024/2025 des catégories de pratique U17M à U18M et U20M à U21M (voir la suite de l'annexe 4).

Il précise que la Coupe de France U17M devient la Coupe de France U18M dès la saison 2024-2025. Les Coupes Territoriales qualificatives à la Coupe de France U18M organisées par les Ligues Régionales devront se jouer sous la catégorie de pratique U18M (même pour les Ligues Régionales ayant souhaité conserver la catégorie de pratique U17M). Les Ligues Régionales devront être vigilantes sur les règles de participation de cette compétition en particulier sur les surclassements.

6.2. Points à débats – Décisions

6.2.1. Valorisation Régionale 1 étoile MiniBasket et Label Club Formateur Ultra Marin

Agnès FAUCHARD présente les propositions (**voir annexe 5**).

Validation du Comité Directeur.
--

6.2.2. Label Club Formateur 2 et 3 étoiles Métropole

Agnès FAUCHARD présente les propositions (voir la suite de l'annexe 5).

Validation du Comité Directeur.
--

6.2.3. Modifications règlementaires Vivre Ensemble (VxE)

Frédérique PRUD'HOMME présente les propositions de mise à jour des règlements VxE dans le cadre de la dématérialisation de la labellisation des pratiques VxE (voir la suite de l'annexe 5).

Validation du Comité Directeur.
--

6.2.4. Modifications règlementaires 5x5 (Saison 2024-2025)

Alain SALMON présente des propositions de modifications règlementaires (voir la suite de l'annexe 5) :

- Concernant la procédure de traitement des réclamations

Validation du Comité Directeur.
--

- Concernant les catégories de pratique U17M et U20M

Validation du Comité Directeur.

7. Secrétariat Général

7.1. Point général – Tableau de bord

Thierry BALESTRIERE rappelle que les supports de présentation Powerpoint pour les réunions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur doivent être envoyés au plus tard le lundi qui précède la réunion.

Il communique ensuite le calendrier des réunions à venir (voir l'annexe 6).

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que les membres du Comité Directeur doivent être licenciés au 5 juillet, afin que les votes puissent être validés lors des réunions du Comité Directeur et du Bureau Fédéral des 5 et 6 juillet prochains.

Thierry BALESTRIERE fait ensuite un point sur le traitement du cumul des fautes techniques avec la mise en place de l'arbitrage en lieu et place de la suspension (voir la suite de l'annexe 6).

7.2. Points à débats – Décisions

7.2.1. Composition de la Commission des Agents Sportifs

Thierry BALESTRIERE présente une proposition de modification de la composition de la Commission Fédérale des Agents Sportifs (voir l'annexe 7).

Validation du Comité Directeur.

7.2.2. Résultats de la consultation à distance de l'Assemblée Générale extraordinaire

Thierry BALESTRIERE communique les résultats de la consultation à distance de l'Assemblée Générale Extraordinaire, consultée à distance du 16 au 18 avril 2024, au cours de laquelle 159 délégués sur 205 ont voté (voir l'annexe 8).

8. Délégation 3x3 Mickael LEBRETON

8.1. Point général

Mickael LEBRETON fait un point sur les tournois et leurs évolutions (voir l'annexe 9).

Les désignations sont en phase de finalisation au niveau des Open Plus et des tournois internationaux.

Les tournois internationaux, notamment l'AQUAD de Saint Denis, se sont bien passés. Ceux de Dinan et du Mans sont en phase d'organisation.

Les Challengers et les Women's series sont en bonne voie.

Toutes les réunions des Open Plus sont terminées, avec des retours au niveau du budget qui sont plutôt encourageants.

Le premier Open Plus, organisé à Bourges, a été une réussite.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle entre temps la nécessité pour les organisateurs de tournois de contrôler que les joueurs et joueuses soient bien licenciés.

Mickaël LEBRETON continue avec la Journée Nationale du 3x3 qui aura lieu au mois de juin. La mise en place de fiches pour des animations et des communications est prévue.

Le Tournoi des partenaires 3x3 a lieu actuellement à l'Accor Arena à Bercy et une aide est apportée pour l'organisation du tournoi FSU Paris 8, ainsi que pour celle de la coupe de France entreprise ; un accompagnement également sur toutes les organisations avec le Sénat ou l'Assemblée Nationale comme l'année dernière.

Toutes les phases régionales de la Coupe de France Entreprise sont terminées, nous sommes actuellement en préparation de la phase nationale qui aura lieu à Lille.

Jean-Pierre HUNCKLER demande à la commission de faire une étude sur l'homologation des tournois.

Mickaël LEBRETON continue sur le comparatif des tournois et fait un retour sur l'organisation de l'Open Plus à Bourges et celle du 3x3 dans les territoires Ultra-Marins (voir la suite de l'annexe 9).

Patrice ALEXIS précise que les Opens 3x3 dans les territoires Ultra-Marins avancent bien mais qu'ils sont dans l'incapacité d'organiser des Open pour cause de problèmes financiers malgré leur volonté et toutes les infrastructures mises en place.

9. Délégation Clubs & Territoires

9.1. Point général

Pierre DEPETRIS fait un rappel sur le renouvellement d'affiliation 2024/2025, la consultation des comités a été lancée, le retour est attendu pour le 15 mai 2024.

Il continue avec la présentation des travaux en cours concernant l'Observatoire, sur les études réalisées et celles en cours de réalisation (voir l'annexe 10).

Il donne ensuite les chiffres clés sur le dispositif Pass'Sport et son impact sur le Basket (voir la suite de l'annexe 10).

Il continue sur l'état du Basket au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), qui sont un vrai enjeu, et l'évolution des clubs nouvellement affiliés depuis la saison 2018-2019. Les points clés en annexe 10.

Pierre DEPETRIS poursuit avec la Commission des Territoires et fait un bilan sur les entretiens avec les comités départementaux et territoriaux (voir la suite de l'annexe 10).

9.2. Points à débats – Décisions

Gérald NIVELON fait une proposition de résolution sur l'analyse des modèles socio-économiques des associations sportives (voir la suite de l'annexe 10).

Validation du principe par le Comité Directeur.

9.3. Commission Clubs

Gérald NIVELON fait un point sur l'affiliation des clubs et des CTC et sur les Fiches Pratiques publiées et à venir (voir la suite de l'annexe 10).

Il propose une modification des tarifs de l'affiliation des clubs (voir la suite de l'annexe 10).

Validation du Comité Directeur.

Pierre DEPETRIS fait également un point à date sur les clubs sportifs engagés (voir la suite de l'annexe 10). Dans le cadre du dispositif Vacances Olympiques et Paralympiques, 99 structures ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt. Jean-Pierre HUNCKLER propose de prioriser ces structures.

Un rappel est fait sur le lancement du groupe de travail sur la place de la pratique sportive des femmes sur les playgrounds.

Des informations sont communiquées sur les statistiques des demandes de labels FFBB Citoyen et leur renouvellement (voir la suite de l'annexe 10).

Pierre DEPETRIS donne quelques informations sur l'outre-mer et corse. Des rencontres ont été organisées avec les collectivités et clubs lors d'une tournée notamment en Guyane et en Martinique. Il en est ressorti une demande forte concernant les formations de structuration des clubs, des officiels, et des techniciens et la commission avance sur ces dossiers.

9.4. PSF

Pierre DEPETRIS fait un point sur l'enveloppe PSF 2024 et les statistiques sur la campagne PSF (voir la suite de l'annexe 10). Jean-Pierre HUNCKLER remarque que malgré tout le travail fait par le PSF et par les ligues, il n'y a pas assez de demandes de la part des clubs.

En date du 18 avril, 493 compte-rendu financiers ont été rendus sur 594. La campagne de la professionnalisation est en cours.

9.5. Collectivités Locales et Infra

Stéphane KROEMER informe de la sortie d'un guide des préconisations de la FFBB sur le Plan 5000 équipements - Génération 2024, qui propose aux porteurs de projets et aux collectivités des produits spécifiques qui permettront le développement du basket. Ce guide traite les aspects techniques, financiers et relationnels.

Stéphane KROEMER informe sur l'état d'avancement du projet « Terres de Basket » (voir la suite de l'annexe 10).

10. Trésorerie

10.1. Points à débats – Décisions

10.1.1. Règlement financier

Jean-Pierre HUNCKLER présente la mise à jour du règlement financier et les évolutions à prévoir (voir l'annexe 11).

Validation des principes d'évolution du règlement financier par le Comité Directeur.

10.1.2. Dispositions financières 2024-2025

Jean-Pierre HUNCKLER présente les dispositions financières pour la saison 2024-2025 (voir l'annexe 12).

Il précise qu'il n'y a pas de changement sur les affiliations, sur les licences, ni pour les droits financiers sauf pour le Barème des Officiels qui subit une augmentation de 12 à 15% selon les divisions (depuis plus de dix ans les barèmes n'ont pas évolué).

Validation du Comité Directeur.

Suite à la question de Jean-Michel DUPONT sur la déclaration des frais kilométriques, une note sera envoyée pour la procédure à appliquer.

Paul MERLIOT ajoute que la LNB a validé le montant de l'observation vidéo Haut Niveau à 150.

Thierry BALESTRIERE donne quelques informations sur le covoiturage avec une solution qui est toujours en phase de réflexion.

10.1.3. Assurances

Jean-Pierre HUNCKLER propose, suite à la décision du Bureau Fédéral des 12 et 13 avril derniers, le maintien de l'engagement avec la Mutuelle Des Sportifs pour la saison 2024/2025 et d'opérer une mise en concurrence du dossier assurance avant l'échéance du 30 juin 2026 pour 4 ans, avec un nouveau contrat à compter du 1^{er} juillet 2025 (voir l'annexe 13).

Validation du Comité Directeur.

10.1.4. Filiales

Pascal GOUDAIL présente le bilan des filiales dont les objectifs sont atteints (voir l'annexe 14).

11. Délégation Marque

11.1. Point général

Tous les matches des finales de la Coupe de France, y compris les amateurs et les jeunes, seront produits et diffusés. Les 2 matchs du Trophée Coupe de France et le match des U18 filles seront visibles sur Skweek, la chaîne Youtube de la Fédération et BFM Normandie. Le match des U17 garçons sera visible sur Skweek et la chaîne Youtube de la Fédération.

Les 2 finales seniors seront co-diffusées et visibles sur Skweek, la chaîne l'Equipe et la chaîne l'Equipe Live (plus forte visibilité jamais obtenue, et vente de billets à guichets fermés). En plus 200 journalistes ont demandé une accréditation pour les 2 jours, ça en fait de loin un gros évènement.

Les opérations de communication et de suivi de la Superleague 3x3 sont lancées. Le lieu des finales 3x3 sera communiqué bientôt.

Une conférence de presse importante sera réalisée le 16 mai au siège de la BPCE en présence de Vincent COLLET et Jean-Aimé TOUPANE pour annoncer les équipes sélectionnées avant les J.O. (en direct sur l'Equipe). La sélection définitive de l'Equipe de France Olympique sera annoncée le 8 ou 9 juillet par le CNOSF.

Jean-Pierre HUNCKLER propose le renouvellement pour 8 ans du contrat équipementier avec la société Jordan Brand dont le contrat arrive à échéance l'année prochaine.

Validation du Comité Directeur.

Il annonce un nouveau partenaire des Équipes de France, Cristalline, qui devient notre 5^{ème} fournisseur officiel.

Françoise AMIAUD communique les noms des récipiendaires des ballons de cristal qui leur seront remis ce week-end à l'Accor Arena lors de l'hommage qui leur sera rendu. Elle informe que l'Académie du Basket se réunira le 27 avril pour sélectionner les 6 nouveaux Académiciens.

11.2. Points à débats – Décisions

11.2.1. Fonds de dotation - Composition du CA

Jean-Pierre HUNCKLER présente la mise à jour des représentants au musée du Basket (voir l'annexe 15).

Validation du Comité Directeur.

12. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

12.1. Point général

Stéphanie PIOGER commence par faire un point sur les paris sportifs. 70 personnes ont parié sur le basket d'après les résultats de croisement des fichiers. Une analyse est en cours pour répartir les dossiers (ouverture de dossier disciplinaire à la FFBB ou à la LNB, ou rappel de la réglementation). Un point sera fait au mois de juillet.

Par ailleurs, 80 auditions sont en cours par la Commission de Contrôle de Gestion.

12.2. Points à débats – Décisions

13.2.1. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER présente les modifications déjà adoptées et les propositions de modifications à adopter (voir l'annexe 16) :

- Concernant la pratique du 3x3

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le barème incitatif disciplinaire

Validation du Comité Directeur.

- Concernant l'autorisation temporaire de pratique pour les clubs HN, avec l'ouverture aux joueurs souhaitant faire des tests avant de se rapprocher de clubs de LNB (coût 50 €, non déductibles du prix de la licence).

Validation du Comité Directeur.

- Concernant les règles de participation afin de permettre la participation de 2 licenciés 2C (régulièrement qualifiés avant le 30 novembre) dans les divisions Pré-nationales Ultra-Marines.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant les compétences du Bureau Fédéral, avec l'ajout, dans les Règlements Généraux, de prévoir expressément la possibilité de déroger à des situations réglementaires en lien avec l'intérêt supérieur du basket et de retirer la ratification en Comité Directeur nécessaire pour chacune des décisions du Bureau Fédéral.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant les équipements des joueurs et acteurs de la rencontre, avec la proposition d'interdire le port d'un micro-cravate.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant les conventions association-association Haut-Niveau, avec l'interdiction, à partir de la saison 2024/2025, de créer une association Haut-Niveau pour la gestion des activités haut-niveau.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le recours gracieux facultatif

Validation du Comité Directeur.

- Concernant les compétences, le fonctionnement et la composition de la section Homologation

Validation du Comité Directeur.

- Concernant l'homologation des contrats de travail

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le Règlement Disciplinaire, avec la proposition d'ajouter un nouveau droit à la défense : garder le silence.

Validation du Comité Directeur.

12.2.2. Code électoral – Principes

Stéphanie PIOGER propose d'apporter des précisions sur les délais obligatoires à respecter au niveau des Statuts et du Règlement Intérieur FFBB pour le dépôt de candidature et l'envoi de listes de candidats s'appliquant à tous les collègues (voir la suite de l'annexe 16).

Validation du Comité Directeur.

Pour la publicité des élections, elle propose qu'il soit obligatoire de le faire sur le site internet fédéral et par tout autre moyen de communication, avec une ouverture au moins deux mois avant la date du 1^{er} tour (voir la suite de l'annexe 16).

Validation du Comité Directeur.

Une présentation est faite des points à développer concernant les modalités de vote pour intégrer la CAHN (Commission des Athlètes de Haut Niveau), la désignation des 2 représentants au Comité Directeur et les modalités de vote pour être représentants des arbitres ou des entraîneurs (voir la suite de l'annexe 16).

Validation du Comité Directeur.

12.2.3. Comité Ethique

12.2.3.1. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER propose des modifications réglementaires concernant le Comité Éthique (voir la suite de l'annexe 16) :

- Proposition, concernant la désignation du Président du Comité Éthique, de maintenir le système actuel dans l'attente de la Loi Héritage.

Validation du Comité Directeur.

- Proposition, concernant la validation des membres du Comité Éthique, de maintenir le système actuel et de retenir l'obligation de parité hommes/femmes pour les membres.

Validation du Comité Directeur.

- Proposition, concernant le mandat des membres du Comité Éthique, de maintenir le système actuel dans l'attente de la Loi Héritage.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant la limitation du mandat des membres et du Président du Comité Éthique, proposition de maintenir le système actuel dans l'attente de la Loi Héritage.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le rapport d'activité annuel, proposition de transmettre un rapport annuel à la FFBB et à la LNB pour annexe lors de la tenue des Assemblées Générales.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant la mise en œuvre du rôle de lanceur d'alerte, il est proposé d'attendre le déploiement de la plateforme.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le pouvoir de décision contraignante, proposition qu'il n'y ait pas d'évolution ; le rôle du Comité Éthique est notamment de veiller au respect des principes de la Charte Éthique comprenant notamment la possibilité de saisine des instances disciplinaires compétentes.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant la procédure de saisine du Comité Éthique, proposition qu'il n'y ait pas d'élargissement d'ouverture sur la possibilité de saisine.

Validation du Comité Directeur.

- Concernant le renforcement de la procédure de traitement et de prévention des conflits d'intérêts, proposition d'insertion d'un nouvel article relatif aux « comportements attendus des personnes exerçant des fonctions au sein des institutions du basket ».

Validation du Comité Directeur.

12.2.3.2. Déclaration d'intérêts particuliers

Stéphanie PIOGER présente la liste des personnes concernées par la déclaration d'intérêts particuliers et propose l'insertion d'un article « Déclaration d'intérêts particuliers » (voir la suite de l'annexe 16).

Validation du Comité directeur.

12.2.3.3. Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions

Il est proposé de désigner Christophe AMIEL comme référent titulaire et Aldric SAINT-PRIX comme suppléant.

Validation du Comité Directeur.

Après échanges avec la DTN, Stéphanie PIOGER propose de passer de 2 à 3 licences ASP pour la formation des joueurs de niveau professionnel au sein des clubs de NM1.

Validation du Comité Directeur.

13. Délégation Formation & Emploi

13.1. Point général

Christian AUGER informe de la mise en place de la nouvelle plateforme de E-learning (Teach-Up), dont l'objectif est le basculement de SportEEF vers Teach Up début septembre 2024.

L'objectif est d'avoir 350 apprentis à la rentrée de septembre 2024 dans la formation BPJEPS. Un séminaire d'initiation s'est tenu avec les ligues engagées dans le CFA national.

Une campagne de communication sera mise en place avec pour objectif la possibilité pour la Fédération de récupérer la taxe d'apprentissage via une note.

Christian AUGER informe de la mise en place d'une nouvelle formation « chargé de développement d'une structure sportive associative » pour la saison 2024/2025, dont la procédure d'habilitation est en cours auprès de l'organisme certificateur de la branche des métiers du sport. Pour cela, il faut 10 lettres d'intention de personnes qui souhaiteraient intégrer cette formation.

13.2. Commission des Officiels

Arnaud PETITBOULANGER félicite les arbitres nationaux qui ont été évalués, évaluation qui se poursuit jusqu'au 8 juin.

Le solde du budget du fonds de développement a servi à confectionner une chemise logotée « finale 2024 » pour les arbitres.

Il présente la coupe de France des arbitres dont le but est de fidéliser, valoriser et impliquer les clubs (voir l'annexe 17).

13.3. Commission des Dirigeants et Adhérents

Patrick COLLETTE communique des infos sur le Campus prévu du 22 au 25 août 2024 à La Ville Aux Dames, près de Tours et les thématiques (voir la suite de l'annexe 17).

13.4. Commission Emploi

Nathalie MOREAU revient sur les avancées de l'enquête emploi techniciens. Peu de retours des comités et des clubs, retour satisfaisant des ligues (les chiffres dans l'annexe 17).

Un point est fait sur l'opération Job Dating et sur la campagne sur les services civiques, campagne très satisfaisante avec une bonne implication des ligues régionales ; elle remercie Martin ALLIO, chargé de mission, pour son travail. La campagne se clôture le 30 avril (voir la suite de l'annexe 17).

13.5. Commission des Techniciens

Fawzi LARBI fait un point sur les échanges avec les techniciens ; il y a eu des réflexions sur les préconisations des diplômes, une proposition de revalorisation des pénalités financières sera soumise au prochain Bureau Fédéral.

14. Questions diverses

Jean-Pierre HUNCKLER informe sur les difficultés que rencontre le Comité de Loire-Atlantique depuis quelques mois. Un audit social a été réalisé, suivi de deux interventions de l'Inspection du Travail. Un audit financier a été demandé par la FFBB. D'après les premiers résultats de l'audit financière, il n'y a rien d'alarmant à signaler.

Il ajoute que Stéphanie PIOGER représentera la fédération à leur assemblée générale. Le Bureau Fédéral a décidé de désigner Jean-Michel DUPONT, Président de la Ligue des Pays de la Loire, pour suivre le dossier pour la FFBB jusqu'aux élections.

728.863 licenciés, dont 614.481 licenciés compétitions sont comptabilisés à date, avec un gain d'un point de licenciées féminines par rapport à l'année dernière. Il félicite les clubs, comités et ligues.

Patrick ALEXIS informe qu'un Ultra-Marin (la Martinique) a gagné pour la 1^{ère} fois le Challenge Benjamins.

René KIRSCH voudrait connaître le fond du problème concernant le match perdu puis gagné par Monaco. Jean-Pierre HUNCKLER répond qu'il s'agit de décisions de la Commission Juridique et de Discipline de la LNB, à cause de la participation d du coach et d'un joueur qui n'étaient pas autorisés à jouer. L'affaire est actuellement toujours en cours. L'instance disciplinaire a eu à apprécier le caractère fautif du club, aucune pénalité sportive n'étant automatiquement prévue par leurs règlements.

Jean-Claude BOIS informe que le Conseil d'Honneur s'est réuni cette semaine à Paris. 8 membres sur 12 étaient présents. Le trophée Jacques DORGAMBIDE pour la lutte contre les incivilités a été reconduit, les membres sont toujours en attente des modifications de la commission informatique.

Frédérique PRUD'HOMME remercie tout le monde pour les messages reçus à la suite du décès de sa Maman.

Jean-Michel DUPONT remercie l'assemblée et participe à son dernier Comité Directeur.

Anne LUCIANI est dans la même situation et se joint à ces remerciements.

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 5 juillet 2024 à Paris.